



Achat via un particulier sur internet

Par **hippo_ma**, le **30/01/2009** à **13:50**

Bonjour,

J'ai acheté un sac a main via un site Leboncoin.fr la personne a encaissé le chèque mais ne m'a pas envoyé l'objet. J'ai essayé de joindre le vendeur mais celle ci ne me repond pas a mes mails ni a mes appels.

quels sont mes recours.

Merci

Par **gloran**, le **02/02/2009** à **00:37**

Portez plainte auprès du procureur pour escroquerie article 313-1 du code pénal.

Pour éviter que le procureur ne classe l'affaire sans suite (quasi certitude), portez plainte auprès du doyen des juges d'instruction avec constitution de partie civile et demande de dommages et intérêts (à chiffrer ; courrier en recommandé AR bien évidemment) : là le dossier sera instruit mais il faudra payer une caution (remboursée si victoire au tribunal).

En règle général, on admet que ce genre de transaction entre particuliers se fait à ses risques et périls.

Cordialement